## PROVINCE DE QUÉBEC

36° LÉGISLATURE

2e SESSION

QUÉBEC, LE 9 NOVEMBRE 2001

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

## Québec, le 9 novembre 2001

Aujourd'hui, à neuf heures trente-deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 47 Loi modifiant le Code civil en matière de documents d'état civil

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.